

# Fiche 1 : Présentation du service Alther et du Guide

Alther est un service de prestation proposé gratuitement par l'Agefiph aux entreprises privées assujetties à l'obligation d'emploi. Il permet à ces dernières d'être informées correctement par rapport à l'emploi de personnes handicapées et de les accompagner dans la mise en œuvre d'une politique de gestion et d'emploi adaptée à leurs besoins.

Ce guide souhaite mettre plus en avant les différentes solutions proposées ainsi que la réalité du handicap dans l'entreprise, bien loin de l'image stéréotypée que l'on peut avoir de prime abord.

Alther propose trois services aux entreprises :

## Le service Information

Il est destiné à expliquer et à donner toutes les informations qui peuvent concerner l'emploi des personnes handicapées. C'est un service de proximité qui permet de mieux appréhender la gestion du handicap en vous délivrant des informations adaptées à la situation, à la structure et à la gestion générale de l'entreprise.

Il permet à chaque entreprise de connaître les éléments législatifs et les aides qu'elle pourrait solliciter et d'être mise en relation avec les différents acteurs à contacter dans le cadre de démarches en faveur de l'emploi de travailleurs handicapés.

## Le service Accompagnement

Il a pour vocation de déterminer avec les entreprises les moyens les plus adaptés pour remplir l'obligation d'emploi à laquelle elles sont soumises. Pour cela, Alther va intervenir en réalisant un diagnostic complet de l'entreprise. Il aura pour but d'en étudier l'organisation, l'activité et les spécificités.

A partir des informations recueillies, des préconisations d'actions adaptées à l'entreprise sont faites. L'entreprise sera ensuite accompagnée dans la mise en œuvre des solutions durant douze mois. La remise du rapport écrit au chef d'entreprise pourra servir de support notamment au moment la Négociation Annuelle Obligatoire pour les entreprises concernées.

## Le service Mobilisation

Il permet d'identifier les possibilités d'accueil de chaque entreprise pour des bénéficiaires de l'obligation d'emploi dans le cadre de contrat en alternance ou de stages.

### Alther 16 et 17





Antenne Charente : 11 rue de Bélat, 16000 Angoulême

Tel : 06 30 02 94 96 Mail : c.porcher-alther16-17@oheprometheecharente.fr

Antenne Charente Maritime : 162 boulevard Emile Delmas, 17000 La Rochelle

Tel : 06 21 42 17 58 Mail : d.barbureau-alther16-17@promethee17.fr

Alther fait partie d'un ensemble plus large de prestations proposées aux entreprises gratuitement par l'Agefiph. Pour secondar les entreprises dans les différents aspects de l'emploi des personnes handicapées, l'Agefiph met à leur disposition quatre réseaux de partenaires-services :

-  Pour faciliter l'embauche et l'insertion d'un collaborateur handicapé
-  Pour maintenir en activité un salarié dont l'aptitude médicale devient incompatible avec son poste de travail
-  Pour informer les entreprises sur leur obligation d'emploi de personnes handicapées, les conseiller et les accompagner dans la mise en œuvre de solutions
-  Pour optimiser durablement la collaboration dans l'entreprise d'un salarié handicapé.

### Pourquoi un guide relatif à l'emploi de travailleurs handicapés ?

Nous avons cherché à mettre en avant l'intérêt pour les entreprises d'employer des personnes handicapées plutôt que de payer une contribution annuelle à l'Agefiph. Ce guide met en avant les différentes possibilités en mettant en relief les intérêts que cela peut représenter :

- Un intérêt juridique tout d'abord, puisque l'obligation d'emploi des personnes handicapées est écrite dans la loi du 11 février 2005 ainsi que dans le code du travail.
- Des intérêts sociétaux ensuite, attendu que l'entreprise bénéficiera d'une meilleure image, à l'interne comme à l'externe et qu'elle aura pu mettre en place de nouveaux outils de management et de gestion de la diversité.
- Un intérêt économique enfin, car nous présentons ici les différentes aides financières qui vont accompagner le recrutement, l'insertion et même le maintien dans l'emploi d'une personne handicapée.

Ce guide veut également offrir aux entreprises une meilleure visibilité des différents acteurs et des différents réseaux liés à l'insertion du handicap dans le monde du travail. Cela va permettre aux gestionnaires d'avoir une meilleure compréhension du fonctionnement des aides et des possibilités qui leur sont offertes.

Voilà pourquoi Alther, qui a pour vocation à informer et accompagner les entreprises dans le domaine du handicap, a mis en place ce guide.

#### Alther 16 et 17

Antenne Charente : 11 rue de Bélat, 16000 Angoulême  
 Tel : 06 30 02 94 96 Mail : c.porcher-alther16-17@oheprometheecharente.fr  
 Antenne Charente Maritime : 162 boulevard Emile Delmas, 17000 La Rochelle  
 Tel : 06 21 42 17 58 Mail : d.barbureau-alther16-17@promethee17.fr